

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

### SÉANCE DU 16 FEVRIER 2024 CONVOCAION DU 07 FEVRIER 2024

*Nombre de conseillers :*

- En exercice	23
- Présents	15
- Représentés	4
- Absents et excusés :	4
- Votants	19

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

*Etaient présents :*

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Sylvie IMBERT, Gilles LAURENT, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Eric SCHMITLIN, Muriel SALEMBIER, Reynald EPIÉ, Jean-Yves LAIGLE, Catherine LEROY, Pascale BARDOU, Isabelle MONNIER, Antoine CHIFFOLEAU, Eloïse BOUTIN.

*Étaient représentés :*

Roland BATAILLE donne pouvoir à Reynald EPIE, Mylène FAJFER donne pouvoir à Sylvie IMBERT, Alain GUILLON donne pouvoir à Jacques PRIEUR, Claude TILLY donne pouvoir à Pascale BARDOU.

*Étaient absents et excusés :* Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD, Dominique DUPAU.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Pascale BARDOU est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION : DOTATION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2023**

Dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2023, des actions de sécurité et de sensibilisation à la sécurité routière peuvent entre autres être subventionnées au bénéfice de communes comptant moins de 10 000 habitants. Il est proposé de solliciter une aide au titre de la création d'un parc de stationnement de délestage situé rue René-Guy Cadou, permettant d'alléger le stationnement et de réduire la circulation automobile au centre bourg.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 296 305 € HT, hors honoraires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées et par 19 voix pour,

- APPROUVE le projet et son plan de financement,
- CONFIRME l'inscription des crédits au budget en cours
- SOLLICITE une subvention la plus élevée possible dans le cadre des amendes de police 2023.

Pour copie conforme, la Bernerie-en-Retz,  
Le 23 Février 2024,

Le Maire,  
Jacques PRIEUR

